

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 OCTOBRE 2016**

Etaient présents :

M. Armand Christian, Maire, Président de séance,
Mmes Blanc Dominique, MM Debard Jérémie, Lévrier Bernard, adjoints
Mmes Bossy Virginie, Hugon Denise, Quinio Jeanne, Pensec Catherine,
MM. Blanc Alain, Blanc Jérémie, Desmaris Christian, Peray Pierre-Alain, Piberne Olivier (départ après le vote des délibérations), Conseillers Municipaux,

Etaient absents excusés : Mme Ferrollet Françoise (pouvoir à M. Armand Christian), M. Girod Claude.

Etaient absents : Mmes Barrilliet Annick, Decombaz Marielle, M. Davis Andrew.

En préambule à la réunion Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que Mme Surgand Marie-Odile, quittant la région, a démissionné de son poste de conseillère municipale. Le Conseil Municipal n'est donc plus constitué que de 18 membres et le quorum passe à 10 conseillers municipaux.

1. **Mme Hugon Denise est élue secrétaire de séance à l'unanimité.**

2. **Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 septembre est approuvé à l'unanimité avec la précision suivante : dans la liste des présents il faut lire M. Peray Pierre-Alain et non M. Piberne Pierre-Alain.**

3. **DELIBERATIONS**

3.1. BUDGET PRIMITIF – DECISION MODIFICATIVE N° 2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que certains crédits prévus au budget principal 2016 s'avèrent insuffisants pour régler les dépenses engagées ou à venir sur l'année en cours.

Par conséquent, il y a lieu de prévoir les modifications budgétaires correspondantes sur l'exercice comptable 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

DECIDE de prévoir les modifications budgétaires en annexe sur l'exercice 2016 du budget principal s'élevant à :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : **0 €**
- Recettes : **0 €**

Section d'investissement :

- Dépenses : **70 481 €**
- Recettes : **70 481 €**

APPROUVEE A L'UNANIMITE

3.2. ACQUISITION DE TERRAIN CONSANI POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLATEFORME POUR CONTENEURS SEMI-ENTERRES A GRENY

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'aménagement de plateformes pour l'installation de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, un emplacement avait été proposé à Greny lieudit « Verger de la Tour ».

Monsieur le Maire précise qu'il convient d'acquérir la parcelle de terrain appartenant à Madame Françoise CONSANI parcelle 1081 en section D pour une superficie de 89 m².

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à acquérir cette parcelle.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

ACCEPTÉ l'acquisition de la parcelle de terrain appartenant à Madame Françoise CONSANI située en section D parcelle 1081 d'une superficie de 89 m² pour un montant de 450 €.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, un adjoint à signer tous les actes notariés à intervenir et toutes pièces s'y rapportant.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

3.3. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL COMMUNAL AUX ASSOCIATIONS AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES ET AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : ECOLE COLLEGE ET GYMNASE ET PERISCOLAIRE : FAMILLES RURALES

RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

3.4. CCPG – CONVENTIONS D'UTILISATION D'ITINERAIRES DE RANDONNEES

RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

3.5. ACTES DE CESSIONS OU ACQUISITIONS DE TERRAINS – AUTORISATION DE PRESENTER UNE PROCURATION A L'OFFICE NOTARIAL

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 10 avril 2014 portant sur les délégations de pouvoir que le Conseil Municipal lui a accordées.

Monsieur le Maire demande de l'autoriser, en cas d'empêchement à désigner à sa place un adjoint, à donner procuration au notaire afin qu'il puisse au nom de la collectivité signer les actes notariés concernés.

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à donner procuration au notaire afin qu'il puisse au nom de la collectivité signer les actes notariés concernés.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

4. POINTS DIVERS

4.1. ECOLE – RYTHMES SCOLAIRES -COLLEGE – GYMNASSE

4.1.1. ECOLE

4.1.1.1. Compte-rendu de la réunion du 27/09/2016 pour l'achat mutualisé des livres scolaires.

Dans le cadre d'achat de nouveaux livres scolaires Monsieur l'Inspecteur d'Académie se charge de collecter toutes les demandes des directeurs des écoles de Léaz à Thoiry. Un appel d'offre sera fait ensuite auprès de fournisseurs.

4.1.1.2. Point sur les effectifs des Nouvelles Activités Périscolaires pour le 1^{er} trimestre 2016.

Pour ce 1^{er} trimestre scolaire, 155 enfants fréquentent les activités périscolaire (Naps) le lundi et 151 le vendredi.

4.1.2. COLLEGE

4.1.2.1. Effectif de la rentrée 2016-2017

	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Challex	45	44	43	40	39	35	33	23
Collonges	76	80	96	110	126	115	105	117
Farges	49	46	48	44	45	45	49	58
Péron	116	121	124	110	112	122	117	121
Pougny	28	32	36	44	37	39	36	34
St Jean	40	51	48	52	59	56	64	57
Thoiry	161	172	172	178	166	163	182	179
autres	4	8	6	8	1	1	9	16
	519	554	573	586	585	576	595	605
	Evolution année précédente		Evolution Année ouverture					
Challex	-30.30 %		-48.89 %					
Collonges	11.43 %		53.95 %					
Farges	18.37 %		18.37 %					
Péron	3.42 %		4.31 %					
Pougny	-5.56 %		21.43 %					
St Jean	-10.94 %		42.50 %					
Thoiry	-1.65 %		11.18 %					
autres	77.78 %		300 %					
	1.68%		16.57 %					

4.2. VOIRIE – ORDURES MENAGERES

4.2.1. Point sur les travaux de la Pierre à Niton.

Les travaux de génie civil, réseaux EDF, éclairage public sont terminés.

Le 30/09/16 a eu lieu la réunion de préparation des travaux de voirie, marché Eurovia. Le démarrage est programmé pour la semaine du 17/10/16. Demeure toujours le problème avec Orange pour le câblage du réseau Telecom.

4.2.2. Compte-rendu de la réunion publique du 26/09/2016 avec les habitants des résidences de La Vie de l'Etraz pour la nouvelle organisation du parking communal.

L'objectif était de présenter aux habitants des résidences SEMCODA le nouveau principe de stationnement 24h et zone bleue. Une dizaine de riverains a participé à cette séance en présence de la police municipale.

4.2.3. Compte-rendu de la réunion de la commission du 19/09/2016.

Point sur les travaux réalisés : conteneurs ordures ménagères à Greny, eaux pluviales à Feigères, travaux en cours : Pierre à Niton et travaux à venir : Route du Sauvage et route de Chanvière et conteneurs ordures ménagères avec la CCPG sur les secteurs SEMCODA, Rue du Mail, Carrière du Crêt, Place St Antoine.

Présentation des devis de la société Uralab pour l'étude d'aménagement et de sécurisation de divers secteurs : Sécurisation traversée de Greny, Sécurisation ZA Prémunty vers Intermarché, Carrefour route de Péron / Route des jeunes, Route du four à Chaux et carrefour Crêt. Validation de l'ensemble de ces devis sous réserve des capacités budgétaires.

Proposition d'étude pour l'aménagement de la place de la SEMCODA : Avis favorable sur la proposition d'Uralab, mieux disante que celle des Architectes du Paysage. Proposition de reprise de la voie d'accès au collège : Avis favorable.

4.2.4. Compte-rendu de la réunion du 06/10/2016 avec l'entreprise Marc Favre et le Siea.

L'entreprise est attributaire du marché d'entretien et d'exploitation du service d'éclairage public. L'objet de la réunion était de présenter les interlocuteurs. La municipalité a rappelé les objectifs de disposer d'un service de qualité, notamment en termes d'harmonisation et de régulation des périodes d'éclairage avec l'opération de modernisation des armoires de commande (en cours).

4.3. BUDGET

4.3.1. Ligne de trésorerie

En caisse le 03 octobre : 760 800,72 €

A ce jour, nous n'avons pas utilisé la ligne de trésorerie

4.3.2. Réalisation du budget investissement

Tiers	Objet	Réalisé
Les Architectes du Paysage	Situation 4 - 50% phase projet maîtrise d'œuvre - aménagement paysagers cimetière (PHASE 2)	1526.69
URBALAB	Certificat paiement 2 - 100% Projet maîtrise d'œuvre VRD Opération 94 Rue Pierre à Niton et Ravières (opération n°1)	2616
MARKOSOL	2 Panneaux AB4 STOP Parking Complexe socio-éducatif Champ Fontaine	167.88
STRAB	10 supports panneaux signal stationnement parking SEMCODA/Place St Antoine	1154.7
MARKOSOL	Marquages 2016 - parkings SEMCODA - Rue Chargonnet - Route Péron - ZA Pré Munny	386.28
MARKOSOL	Marquages neufs 2016 - Rue du mail bande stop lotissement	25.92
		5877.47

4.3.3. Point sur la vente des bois du 4/10/2016.

La parcelle mise en vente est « partie » à 22 577 € soit 2 577 € de plus que prévu au budget 2016.

4.3.4. Présentation du Plan Partenarial Urbain (PUP) pour le projet d'urbanisme de la société Onyx sur les terrains Pelloux Raymond.

Ce PUP qui sera proposé au vote des conseillers communautaires le 27/10/2016 rapportera à la commune 225 609 € HT soit plus de 2.5 fois le montant de la Taxe Administrative.

4.4. NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

4.4.1. Point sur les travaux.

La première dalle a été coulée. Les travaux avancent normalement.

4.4.2. Réponse de Dynacité par rapport à nos diverses demandes.

Dynacité :

- a finalement transmis le dossier comptable des entreprises,

- nous a informé que déontologiquement l'architecte ne peut pas s'engager sur une attestation de conformité, c'est le rôle de l'ingénieur technique. Ce sera donc lui qui doit nous certifier la conformité de la cuisine de réchauffe du futur centre de loisirs.

- nous transmettra prochainement une convention pour la répartition des logements entre les diverses entités susceptibles de proposer des locataires : Mairie, Dynacité, 1% patronal, Préfecture.

4.5. BATIMENTS COMMUNAUX

4.5.1. Compte-rendu de la réunion du 21/09/2016 avec le bureau Caillaud pour le fonctionnement de la chaudière de la Maison des Associations.

Au vu du rapport du bureau Caillaud, il apparaît très nettement qu'il est de plus en plus compliqué d'assurer le fonctionnement de ces chaudières. Les employés communaux devront être de plus en plus présents pour assurer un réglage le plus fin possible.

4.6. AUBERGE

4.6.1. Le bail commercial sera signé semaine 42.

4.7. AMENAGEMENT DU CIMETIERE

4.7.1. Compte-rendu de la réunion avec le bureau d'étude « Les Architectes du Paysage » du 28/09/2016.

Une nouvelle réunion est programmée avec un maçon pour une étude et un chiffrage plus sérieux du mur rue du Mail. Après cette étude l'appel d'offre sera lancé pour une réalisation printemps 2017 pour l'aménagement et automne 2017 pour les plantations.

4.8. INSTITUT MEDICO-EDUCATIF – INSTITUT THERAPEUTIQUE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

4.14.1. Compte-rendu de la réunion du 23/09/2016 avec Mme la Directrice de l'association qui va gérer l'établissement. L'association « L'UNION » qui gère ce projet souhaite ouvrir ses installations en septembre 2019 ce qui va modifier l'étude en cours de programmation de l'extension de l'école puisque deux classes d'ULIS (Inclusion Scolaire) de 35m² chacune doivent être intégrées à l'école.

5. COMPTES RENDUS COMMISSIONS COMMUNALES

5.1. URBANISME

5.1.1. Compte rendu de la réunion du 13/09/2016

Déclarations Préalables

- CARÉ Jean-Claude, 320 Rue du Branlant à Logras – Installation d'un portail (h=1.6 m) et remplacement de la porte de garage – Avis favorable.
- GIROD Stéphane, 319 Route de Lyon à Logras – Construction d'une piscine – Evacuations d'eau non précisées (article 4.U) – Demande de pièces complémentaires.
- GIROD Stéphane, 319 Route de Lyon à Logras – Installation d'une véranda – Implantation par rapport aux limites séparatives non respectée (article 7.U) – Avis défavorable.
- DUMARET Mathieu, 440 Chemin de la Roche Verne à Feigères – Construction d'un abri voiture en limite séparative. Avis favorable.
- JULLIEN Daniel, 124 Rue du Branlant à Logras – Installation d'un portail électrique et de panneaux solaires. Hauteur et aspect du portail non précisés – Demande de pièces complémentaires.
- AFFHOLDERBACH Klaus, 557 Rue du Paruthiol à Péron – Construction d'un abri de jardin – Avis favorable.
- DA SILVA MIGUEL José Filipe, 228 Rue du Branlant à Logras – Modification d'une fenêtre, exhaussement d'un mur de soutènement existant et construction d'un abri barbecue – Plan en coupe côté non fourni, implantations côtés de l'abri barbecue et de la terrasse non fournis – Mur dépassant la hauteur maximale autorisée – Avis défavorable.

5.1.2. Compte rendu de la réunion du 27/09/2016

Déclarations Préalables

- ANTHOINE Didier, Rue du Paruthiol à Péron – Division parcellaire – Avis favorable.
- KRAWIEC Alexandre, 257 Rue du Paruthiol à Péron – Ravalement de façades – Aspect des façades non précisé (article 11.2) – Demande de pièces complémentaires.
- BAUMGARTNER Pascal, 286 Rue Dommartin à Greny – Construction d'un muret en enrochement – Plan de coupe non Fourni - Demande de pièces complémentaires.
- DIMCOVSKI Zlatimir, Rue de la Fruitière à Logras – Création d'un escalier extérieur et transformation d'une fenêtre en porte fenêtre – Suite demande de pièces complémentaires (plan de masse) – Avis favorable.

Permis de construire

- EL GHAZOUANI Mohammed, Rue de la Gaine à Logras Construction de 2 maisons mitoyennes – Suite demande de pièces complémentaires : étude de sol non fournie – Avis favorable.
- IFTENIE Alexandru, 68 Chemin de la Louye à Logras – Construction d'un abri de voiture ouvert de 29.76 m² et pose d'un velux – Suite demande de pièces complémentaires : plan de masse à jour – CES dépassé – Avis défavorable.
- AGUSHI Arbenita, 88 Chemin des Bocagnes 0 Feigères – Division du terrain avant l'achèvement des constructions. Avis favorable.
- CIANCIA Julien, 87 Rue du Cercle à Logras – Modification des ouvertures et de la toiture – Préciser la dimension des velux et la surface du toit – Demande de pièces complémentaires.

5.2. ASSOCIATIONS

5.2.1. Compte-rendu de l'assemblée générale du Sou des Ecoles du 21/09/2016.

Election du bureau suite à la démission du Président qui est remplacé par Mme Nadal et M. Fournier en qualité de Vice-Président. Seulement 50 % des parents règlent la cotisation d'un montant de 20 € pour un enfant et 25 € pour deux enfants et plus. Pour la nouvelle année seule la cotisation pour deux enfants et plus a été augmentée de 5 €.

5.2.2. Compte-rendu de la réunion du calendrier des fêtes du 04/10/2016.

Pointage de toutes les associations communales. Mise en place du calendrier des fêtes et du nombre de participants à la vente de brioches au profit de l'ADAPEI.

Remerciements de Monsieur Pichon car la commune de Péron est la première commune nationale pour le nombre de dons du sang en comparaison avec les autres communes d'une state démographique égale.

6. COMPTES RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

6.1. CCPG

6.1.1. Compte-rendu du Conseil Communautaire du 29/09/2016.

Les nouveaux statuts ont été votés.

6.1.2. Compte-rendu des diverses réunion.

Commission Patrimoine

Visite de la crèche provisoire de Gex. Elle a été mise en service fin septembre. La maison d'aménagement et de l'urbanisme est terminée et opérationnelle. Quelques travaux ont été réalisés dans le Technoparc à Collonges.

Projets de création de déchetteries la première à Ornex ainsi qu'une ressourcerie, la deuxième à Echenevex, et enfin création d'une nouvelle déchetterie à Péron.

Commission Eau et Assainissement

La CCPG achète une partie des bâtiments ST Microelectronics à St Genis-Pouilly afin d'y installer les services de la future régie de l'eau.

6.1.3. Economie : point sur la reprise des zones de la commune.

Les zones de la Dima et Sous Péron ne seront pas reprises.

7. COURRIER

7.1. Lettre de l'EPFL de l'Ain nous remerciant de la délibération que le Conseil Municipal avait adoptée.

8. DIVERS

8.1. Prochain Conseil Municipal le 03/11/2016

FIN DE LA SEANCE : 23 H 00